

INAUGURATION DU STADE DÉPARTEMENTAL YVES DU MANOIR Mardi 19 mars 2024

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Daniel Courtès, Conseiller départemental délégué aux sports, inaugurent le stade départemental Yves du Manoir qui accueillera les épreuves de hockey sur gazon lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, en présence d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et d'Isabelle Jouin, Présidente de la Fédération française de Hockey.

Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 2002, cette enceinte sportive a été reconstruite en saisissant l'opportunité d'accueillir, un siècle après les Jeux Olympiques de Paris 1924, les épreuves de hockey sur gazon en 2024. **Les plus de 90 millions d'euros investis par le Département des Hauts-de-Seine pour mener à bien ce chantier livré avec quelques semaines d'avance** permettent d'offrir un lieu d'excellence pour la pratique sportive, en conservant la tribune historique tout en répondant aux nouvelles exigences environnementales.

Ce site mythique a fait l'objet d'une restructuration profonde qui bénéficiera à tous les publics après les olympiades, grâce à la rénovation de la tribune historique, la construction de deux bâtiments neufs et de trois terrains olympiques de hockey sur gazon, et la construction d'une tribune de 1000 places.

Le coût global du projet s'élève à 101 millions d'euros, dont 90,8 millions d'euros mobilisés par le Département, avec 87,4 millions d'euros investis en direct et 3,4 millions d'euros à travers une contribution à la Solidéo. Le solde de la contribution de la Solidéo, société de livraison des ouvrages olympiques, qui a apporté au total 13,6 millions d'euros, est composé de 4,5 millions d'euros de l'Etat et de 5,7 millions d'euros de la Région Ile-de-France.



Après avoir reçu les Jeux de 1924, une finale de Coupe du Monde de football, 250 rencontres internationales dans plusieurs disciplines, 42 finales de Coupe de France, 79 matchs de l'équipe de France de football ou plus récemment une centaine de matchs du Racing 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, le Stade départemental Yves-du-Manoir est donc prêt à écrire une nouvelle page de son histoire avec les Jeux de Paris 2024, et à accueillir dès la fin de celui-ci les associations, collégiens, et tous les publics qui partagent la passion du sport dans les Hauts-de-Seine.

Un projet pérenne

Le Département des Hauts-de-Seine a également pensé l'héritage de son stade après les Jeux de 2024 :

La Fédération française de hockey s'implantera de manière pérenne au stade départemental Yves-du-Manoir. Le stade deviendra le berceau du hockey sur gazon dans l'Hexagone, et accueillera le centre national d'entraînement de la fédération (compétition et entraînement) et des locaux pour la fédération, la ligue Île-de-France, le comité départemental de hockey, et à terme, un club résident des Hauts-de-Seine : le Racing club de France Hockey 92 Colombes.

Les bâtiments neufs proposeront des locaux administratifs et techniques, des vestiaires, des salles de réunion, ainsi que des espaces réceptifs mutualisés comme le seront les deux salles de musculation. Ces installations répondront aux besoins du Département, de la Fédération et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.

Le nouveau visage du stade départemental Yves-du-Manoir, prêt à recevoir pour la deuxième fois de son histoire les Jeux Olympiques, témoigne de la double ambition du Département de soutenir le sport de haut niveau et de développer le sport pour tous.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« L'investissement de plus de 90 millions d'euros que nous avons réalisé témoigne de la place centrale qu'occupe le Département dans la vitalité sportive altoséquanaise. Nous avons fait le choix de mobiliser des moyens importants pour ce beau et noble projet parce que nous croyons profondément au sport, en ses valeurs, en ses vertus, à tout ce qu'il apporte à nos concitoyens et à notre territoire, qui sera, une nouvelle fois, au cœur de l'attention cet été.

Car si le destin olympique d'Yves-du-Manoir s'est longtemps raconté au passé, c'est au présent qu'il s'écrira dans les prochaines semaines. »

Tony Estanguet, Président du COJOP Paris 2024

« A près de cent jours des Jeux de Paris 2024, nous sommes très heureux de recevoir les clés du Stade départemental Yves-du-Manoir, lieu emblématique des Hauts-de-Seine et intimement lié à l'histoire des Jeux depuis Paris 1924. C'est une vraie fierté de voir ce magnifique équipement, rénové grâce au formidable travail du Département des Hauts-de-Seine et de la Solideo, prêt à vivre l'aventure Paris 2024, et qui restera en héritage pour les habitantes et habitants du territoire et pour la pratique de nombreux sports. On a hâte de voir s'y dérouler les épreuves de hockey-sur-gazon, du 27 juillet au 9 août ! »

Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la SOLIDEO

“Sous la maîtrise d’ouvrage du Département des Hauts-de-Seine, le stade départemental Yves-du-Manoir a connu des travaux d’envergure pour lui permettre de poursuivre sa magnifique histoire olympique. Site emblématique des Jeux Olympiques de 1924, il sera à n’en pas douter l’un des sites qui marqueront les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Pour la SOLIDEO, le stade départemental Yves-du-Manoir est l’illustration parfaite de ce que la SOLIDEO souhaite accomplir : des ouvrages qui durent dans le temps et qui se réinventent au service des populations. Les travaux ont coché toutes les cases de nos cahiers de charges, tant en matière de délais, de coûts, et surtout d’ambitions avec des marqueurs forts en matière d’environnement, d’inclusion économique et d’accessibilité. Quelle fierté de le voir aujourd’hui prêt à démarrer sa nouvelle vie !”

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



COLLECTIVITÉ HÔTE